



Supplément n° 2 de septembre 2019
 au bulletin n°229 de juillet 2019
 Prix du numéro : 1 euro (abonnement : 12 euros)

Sommaire

Edito / Calendrier	p 1
Votes FSU 2019	p 2
Modalités de vote	p 3
Bulletin de vote national	p 4

9^{ème} congrès de la FSU Modalités de vote des syndiqué.es au SNES

Calendrier

20 septembre au 11 octobre
 Période de vote

Lundi 30 septembre

Réunion des retraités : préparation du congrès
 FSU 38 (14h15, Bourse du travail de Grenoble)

Jeudi 17 octobre

Préparation du congrès FSU 38
 (Etude des textes, sous forme de stage syndi-
 cal, 9h à 17h, Bourse du travail de Grenoble)

Jeudi 28 et vendredi 29 novembre
 Congrès départemental à Grenoble

Du 9 au 13 décembre
 Congrès national à Clermont-Ferrand

SASSENAGE PIC

P4

LA POSTE
 DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 20/09/2019



Édito

Vous trouverez dans ce bulletin les modalités pratiques de vote pour le 9^{ème} congrès de la FSU.

D'aucuns les trouveront complexes. Elles sont le résultat de l'histoire de la FSU et de la volonté du SNES de faire vivre la démocratie interne collectivement dans les établissements partout où c'est possible.

La FSU repose sur les syndicats nationaux, sur les sections départementales et sur les courants de pensée. C'est l'équilibre qui a été trouvé en 1993 à sa fondation et qui a permis de construire la première fédération de l'Education Nationale.

Chacune et chacun d'entre vous a l'occasion de donner son avis sur l'action de la FSU depuis 2016 et de choisir l'orientation de notre fédération. Votre participation est essentielle.

Au moment où le gouvernement attaque le statut (loi de transformation de la Fonction Publique), attaque les retraites et attaque l'école par ses réformes libérales et budgétaires, il est de la responsabilité de chaque syndiqué.e d'outiller la FSU de mandats clairs et combatifs pour défendre notre projet d'école publique ouverte à toutes et tous.

Alexis Reynaud

VOTE FSU du 20 septembre au 11 octobre

Scrutin départemental et national

Qui vote ?

Toutes et tous les collègue.s syndiqué.es l'année dernière (2018-2019)
+ les nouvelles et nouveaux syndiqué.es à jour de leur cotisation au moment du vote

Comment voter ?

ATTENTION : cette procédure n'est valable que pour les adhérents du SNES

Vous êtes **retraité.e, isolé.e, TZR** ou **syndiqué.e** dans un établissement qui compte **3 adhérent.e ou moins**

VOTE uniquement par correspondance

Vote national

Le bulletin de vote est en dernière page de ce bulletin

Vote départemental

Le bulletin de vote est dans le bulletin FSU «38 Pour» avec les enveloppes pour l'envoi

Envoi postal des votes

à la section du Snés-FSU Isère
(Bourse du travail, 32 boulevard de l'Europe
38030 Grenoble Cedex)
au plus tard le **11 octobre**,
cachet de la poste faisant foi.

Vous êtes **syndiqué.e** dans un établissement qui compte **4 adhérent.es ou plus**

VOTE uniquement dans l'établissement organisé par le S1

Le vote est organisé par le S1

Vous pouvez utiliser les bulletins de vote national (dans ce bulletin) et départemental (dans le bulletin FSU «38 Pour»).

Le S1 reçoit séparément les PV et la liste d'émargement.

Le vote est ouvert à partir du **20 septembre jusqu'au 11 octobre**.

Le S1 envoie le PV par mail et courrier au S2 avant le mardi 15 octobre.



Modalités de Vote

Pour le vote national *

Il y a **trois votes** à émettre :

1. pour l'une des 5 listes présentées (vote d'orientation) ;
2. sur la globalité du rapport d'activité
3. pour chacune des fenêtres (choisir A ou B)

Pour le vote départemental **

Il y a **deux votes** à émettre :

1. pour une des 2 listes présentées (vote d'orientation) ;
2. sur la globalité du rapport d'activité

En pratique

Le vote est individuel et à bulletin secret.

Il s'effectue sous double enveloppe :

- * Compléter le bulletin de vote.
- * L'insérer dans une enveloppe vierge.
- * Glisser le tout dans une 2e enveloppe cachetée sur laquelle l'électeur ou l'électrice indique ses nom et prénom et appose sa signature.

Par correspondance envoyer l'enveloppe T à la FSU 38 avant le 11 octobre 2019

Dans les établissements, émarger sur la liste des électeurs et mettre l'enveloppe dans l'urne prévue.

Le congrès de la FSU, c'est l'affaire de toutes et tous les syndiqué.es

Le 9ème congrès de la FSU aura lieu à Clermont Ferrand du 9 au 13 décembre 2019. Il sera l'aboutissement de débats et de votes préparatoires dans les syndicats nationaux de la FSU, dont le SNES, et dans les congrès départementaux préparatoires.

Chaque syndiqué.e du SNES est donc invité.e à exprimer son appréciation et ses choix pour la fédération au niveau national et au niveau départemental. Les votes portent sur l'orientation nationale et sur le rapport national d'activité.

En Isère, il concerne aussi un rapport d'activité et un vote d'orientation départementaux.

* Les documents nationaux (listes et déclarations d'orientation ; rapport d'activité et fenêtres A et B) ont été publiés dans le Cahier spécial 9ème congrès de la FSU (supplément «POUR» n°218 d'août 2019).

** Pour les documents départementaux, le rapport d'activité départemental et les listes de candidat.es ont été publiés dans le supplément n°1 du « 38 Pour » n° 104 de juillet 2019 et les textes d'orientation ont été publiés dans le « 38 Pour » n° 105 de septembre 2019.



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale (suppl "POUR" n°218 / août 2019)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Liste Émancipation
- Liste Front Unique

VOTES n°2 : Rapport d'activité fédérale national (suppl. "POUR" n°218 / août 2019)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR

CONTRE

ABSTENTION

REFUS DE VOTE

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

Pour les 2 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent

Fenêtre « Contexte » (page 6)

A

B

Fenêtre « activité de la FSU dans les différents secteurs »
(page 12)

A

B
